



ECF Martigues

Agence de Martigues

468 Boulevard Paul Eluard

13500 Martigues

Tél. : 04 42 42 03 37

Email : martigues@ecf-sud.fr

N° d'agrément école de conduite : E 03 013 6151 0

SIRET : 384 459 459 000 77

Lien avec la page du site Internet :

<https://www.ecf.asso.fr/Auto-ecole/Villeneuve/Ecole-de-Conduite-Francaise-MARTIGUES>

Moyens humains et matériels

Moyens humains (Cf. organigramme nominatif) :

- 6 enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence,
- 1 enseignants titulaires du « Titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention « 2 roues » ou d'un diplôme admis en équivalence,
- 1 enseignant titulaire « Titre professionnelle Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention « groupe lourd » ou d'un diplôme admis en équivalence,
- 1 personne en charge des relations avec l'élève
- 1 personne en charge des relations avec les personnes en situation de handicap

Moyens matériels (Cf. liste des matériels) :

- Parc de véhicules légers composé de voitures équipées de doubles commandes : 7 voitures à boîte manuelle, 1 voiture à boîte automatique, 1 voiture adaptée aux personnes à mobilité réduite, 1 voiture adaptée aux personnes en situation de handicap,
- Parc de véhicules deux ou trois roues : 4 véhicules de catégorie AM, 2 véhicules de catégorie A1, 3 véhicules de catégorie A2, 1 véhicules de catégorie A,
- 1 remorque

Moyens multimédias :

- 7 tablettes ECF à disposition des enseignants
- 1 téléviseur écran plat et 1 lecteur DVD dans la salle de cours.
- 1 ordinateur avec volant et pédales pour TGD

Moyens pédagogiques :

- TGD évaluation initiale
- TGD, sérieux game ECF
- Simulateur de perte d'adhérence
- Ateliers : découverte du véhicule, drogue et alcool, freinage d'urgence, perte d'adhérence, Ceinture de sécurité, vérifications intérieures / extérieures, constat amiable, Eco-conduite
- Voyage découverte

Locaux et infrastructures

Salles :

- 1 salle d'attente pour les clients composée de 2 chaises.
- 2 bureaux réservés à l'entretien et à l'accueil individuel.
- 2 salles de cours dont les surfaces sont comprises entre 25 et 35 m2, dont les capacités d'accueil sont



comprises entre 10 et 20 stagiaires.

Piste (formation hors circulation) :

- 1 piste moto et BE/B96 située à Secteur Cavaou 13270 Fos sur Mer à 15 minutes en voiture de l'Agence. Cette piste peut accueillir simultanément 3 élèves de 8h00 à 20h du lundi au samedi.
- Piste(s) accessible(s) aux personnes à mobilité réduite.

Accueil des stagiaires

- Un parking gratuit est disponible sur place et comprend une place de parking réservée aux personnes en situation de handicap.
- Accueil du public le lundi de 13h30 à 18h30, le mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 18h30, le jeudi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.
- 26 stagiaires peuvent être accueillis simultanément dans nos locaux chaque jour.
- L'agence est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Hébergement et Restauration

Hébergement :

Possibilité d'hébergement à proximité, à l'hôtel Campanile 12 Boulevard de Tholon 13500 Martigues, situé à 5 minutes à pied de l'agence.

Restauration :

Possibilité de restauration au restaurant Le Nanou situé à 2 minutes à pied de l'agence.

Pause :

Un micro-onde peut être mis à la disposition des stagiaires.

Accessibilité

Moyens d'accès :

- L'agence est desservie par le bus de la ville.
- L'agence est située à 5 minute du centre de la ville principale la plus proche Martigues.

Vos Contacts Locaux :

Contact commercial et administratif, Béatrice Marty, martigues@ecf-sud.fr, 04 42 42 03 37



Modalités d'accompagnement du public en situation de handicap :

- Contact d'une structure spécialisée : cf liste des acteurs en PACA
- Selon le type d'handicap : en cas de compatibilité les mesures d'adaptation possible (cf tableau)
- Aménagement des épreuves du permis de conduire : cf texte du service public

Les acteurs en PACA

- Maisons départementales du handicap :

MDPH 13 : www.mdp13.fr

- Cap Emploi :

Le site de CAP Emploi Bouches-du-Rhône : <https://www.capemploi-13.com/>

- Missions locales

Les missions locales des Bouches-du-Rhône :

<https://www.mission-locale.fr/annuaire/agence/mission-locale-de-marseille>

- AGEFIPH :

L'AGEFIPH PACA : <https://www.agefiph.fr/provence-alpes-cote-dazur-et-corse>

- Le Département des Bouches-du-Rhône

- Guide Handicontacts au service de la personne en situation de handicap

https://www.departement13.fr/fileadmin/user_upload/Handicaps/Documents/Guide_Handicontacts.pdf

- Site Handicontacts 13 : <https://www.handicontacts13.fr/>

Handi Pactes

Normal

NEWSLETTER

ACTUALITÉS

Lancer un mot clé

Handi Pacte ▾ Politique handicap ▾ Observatoire ▾ Partage d'expériences ▾ Actualités ▾ Ressources ▾ Demandeurs d'emploi ▾

Accueil > Observatoire et outils > Catalogue des acteurs locaux

Catalogue des acteurs en PACA et Corse

Trouver votre partenaire Emploi & Handicap dans la Fonction publique en PACA et en Corse, selon le département et/ou le type d'acteur souhaité.

Si vous souhaitez être référencé ou modifier une information concernant votre structure, contactez-nous.

Principaux acteurs de la compensation

Annuaire des référents handicap en Corse

Catalogue des acteurs locaux

PRISE EN COMPTE DES HANDICAPS ET MESURES D'ADAPTATIONS POSSIBLES

		COMPATIBILITE	Adaptation possible de la formation en cas de compatibilité		
Type de Handicap	Précision du handicap	Conducteur de VL	Mesure de compensation	Aménagement technique, pédagogique et organisationnel	Accompagnement individuel adapté au besoin de la personne
OUI = accessible / NON = pas accessible → mesures de compensation, aménagements, accompagnements...					
Sensoriel	la cécité, la déficience visuelle	NON			
Sensoriel	déficience auditive, surdit�	oui	dur�e de l'examen final	PC avec clavier Braille, supports audios	suivi renforc�
Moteur	amputation avant bras droit ou gauche /jambe droite	oui	dur�e de l'examen final	Formateur ma�trisant le langage des signes	suivi renforc�
Intellectuel	deficience mentale	NON		V�hicule BV auto	suivi renforc�
Psychique	D�pression, n�vrose, les troubles bipolaires	oui	dur�e de l'examen final	V�hicule BV auto selon handicap	suivi renforc�
Psychique	�pilepsie	oui	selon avis du m�decin	V�hicule BV auto selon handicap	suivi renforc�
Psychique	b�galement	oui	selon avis du m�decin	V�hicule BV auto selon handicap	suivi renforc�
Psychique	dyslexie, dyscalculie, dyspraxie	oui	dur�e de l'examen final	V�hicule BV auto selon handicap	suivi renforc�
Psychique	Schyzophr�nies	oui	selon avis du m�decin	V�hicule BV auto selon handicap	suivi renforc�
Physiologique, m�dical	diab�tes / cancer / sida / h�patites / maladies cardiaques / asthme / nanisme / hernies discales / ob�sit�s	oui	resultat visite m�dicale (permis ou du travail)	V�hicule BV auto selon handicap	suivi renforc�
					R�orientation vers un organisme local de prise en charge du Handicap :
					CAP EMPLOI
					CAP EMPLOI
					CAP EMPLOI
					CAP EMPLOI
					CAP EMPLOI
					CAP EMPLOI
					CAP EMPLOI

-- > Handicap moteur (candidats   mobilit  r duite) :

Possibilit  d'am nager le v hicule en fonction du handicap

Possibilit  d'am nager l' preuve pratique en contactant le BER

-- > Candidats sourds ou malentendants :

Possibilit  de sous-titr s les cours de code

Possibilit  des cours de code avec un interpr te

Possibilit  d'am nager l' preuve en contactant le BER

Pour la formation pratique et l'examen : obligation de rajouter les r troviseurs additifs ext rieurs

-- > Candidats dys :

Possibilit  des cours de code dispens s par un enseignant form    l'accueil des dys en auto- cole

Possibilit  d'am nager l' preuve en contactant le BER

Texte du service public : Aménagement des épreuves du permis de conduire



Service-Public.fr

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tout savoir sur la démarche

Il est possible pour une personne handicapée de passer un permis de conduire grâce à certains aménagements des épreuves de l'examen et des véhicules utilisés.

- [Inscription à l'examen](#)
- [Déroulement de l'examen](#)
- [Durée de validité du permis](#)

Inscription à l'examen

Le candidat peut se présenter aux épreuves du permis :

- s'il a l'âge requis pour la catégorie de permis qu'il souhaite passer,
- et s'il a été [reconnu apte par un médecin agréé](#) par le préfet de son département de résidence.

Les épreuves sont aménagées en fonction du type de handicap.

Déroulement de l'examen

* Cas 1 : Candidat sourd ou malentendant

Des sessions spécialisées sont prévues pour les candidats sourds ou malentendants.

La durée totale de l'épreuve théorique est plus longue pour ces candidats. Elle est fixée à 1 h 30 minutes.

Ils bénéficient durant l'examen du dispositif de communication adapté de leur choix, leur permettant une bonne compréhension des épreuves.

Cette possibilité peut être utilisée pour traduire :

- l'accueil et la présentation de l'épreuve,
- les questions et les réponses relatives aux vérifications,
- les annonces faites suite aux éventuelles erreurs sérieuses ou graves,
- le bilan de l'évaluation le cas échéant.

Durant les épreuves, le candidat peut faire appel notamment à un interprète en langue des signes ou à un codeur en langage parlé complété.

La fréquence des sessions théoriques ne peut être inférieure à 2 fois par an.

* Cas 2 : Candidat à mobilité réduite

Les questions ou vérifications portant sur un élément technique à l'extérieur du véhicule peuvent être réalisées en début d'examen si nécessaire.

Un temps supplémentaire peut être accordé lors de l'épreuve pratique pour tenir compte des difficultés éventuelles de communication ou de mobilité du candidat.

